

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de
l'Association de Soutien aux Sociétés Bibliques Catholiques (AssBC)
du 30 Mars 2019**

Les membres de l'AssBC, convoqués conformément aux statuts, se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 30 Mars 2019** à 9h15 à Ecquevilly (78920) salle Saint Martin, 2 rue Marcault.

Après consultation de la liste d'émargement des membres présents et des membres représentés (103 présents et représentés sur 141 adhérents), le quorum atteint, le Président Roland BAILLET ouvre la réunion et l'Assemblée procède à la composition du bureau, savoir :

Roland BAILLET, Président, Jean-Louis DUVAL LAUNOY, Trésorier, Claudine FONTIN, Secrétaire et Olivier DELGRANGE, Scrutateur.

Le Président appelle l'Assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.- Rapport moral et d'activité de l'exercice 2018.
- 2.- Présentation des comptes de l'exercice 2018
- 3.- Votes sur ces rapports et approbation des comptes de l'exercice 2018.
- 4.- Perspectives et orientations pour 2019.
- 5.- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- 6.- Montant de la cotisation 2020.
- 7.- Questions diverses.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président remercie les adhérents de leur présence. Il souligne que l'Assemblée Générale est un moment privilégié annuel qui permet de se retrouver et de faire le point sur les activités menées par l'association l'année écoulée. Il remercie également les administrateurs qui l'ont beaucoup aidé pour mener à bien les travaux de l'association.

Aussi, le Président indique que compte tenu de l'importance de la rencontre d'aujourd'hui le rapport présenté ci-dessous sera intentionnellement concis.

Toutefois, avant de débiter la réunion, il donne la parole à Radegonde HURAUULT (sœur de Louis) qui nous donne les nouvelles de notre ami Louis, empêché d'être présent aujourd'hui au motif de problèmes de santé.

Radegonde fait état du dernier bulletin de santé qu'elle a reçue de son frère et du dernier entretien qu'elle a eu avec lui. Louis a subi plusieurs interventions chirurgicales importantes, il est maintenant sorti des établissements hospitaliers mais il est très faible. Radegonde remercie les membres de l'AssBC qui lui ont apporté de l'aide et dit que Louis a besoin de nos prières.

Nos pensées vont vers lui

I - Rapport moral et d'activité de l'association. Exercice 2018

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises pour la mise en œuvre des orientations et des actions décidées préalablement ensemble lors de l'AGO de Mars 2018.

1-Aide apportée à la Pastoral Bible Foundation

Le Président rappelle la visite en France du Père Alberto Rossa en Octobre 2017 qui nous avait rapporté la situation en Chine, la façon dont les chrétiens catholiques vivaient leur foi et les moyens qu'il fallait mettre en œuvre pour diffuser la Bible ((cf lettre n°25 de novembre 2017). Depuis, nous recevons très régulièrement des nouvelles de Chine que nous adresse le Père Alberto Rossa. Grâce à l'aide que nous leur apportons, notre association contribue au rayonnement de la Parole de Dieu dans cette partie du Monde chère aux frères HURAUULT (Bernard et Louis). Le Père Alberto nous avait aussi alertés sur le durcissement de la législation annoncé (cf lettre n°26 de juin 2018). Depuis, les nouvelles mesures sont entrées en vigueur en septembre 2018 avec la signature de l'accord provisoire intervenu entre le Saint Siège et la Chine (cf lettre n°27 de novembre 2018). Dans ses derniers messages le Père Alberto nous dit que compte tenu de toutes les restrictions, y compris de se déplacer, les Clarétains ont décidé d'organiser des séminaires de formation à Macao et Hong Kong d'une semaine (autorisation maximum). Ce sont des dépenses supplémentaires qui s'ajoutent en plus de l'aide qu'ils apportent pour la traduction de l'Ancien Testament et des dons de bibles. Dans ce contexte l'action de l'AssBC devient de plus en plus déterminante et nous percevons concrètement tout le travail qui est réalisé grâce au Don de 8000 € que nous adressons chaque année à la P.B.F.

2.-Aide apportée aux aumôneries de prisons et aux paroisses

L'année 2018 a été une année d'appel pour venir en aide aux aumôneries de prisons et aux paroisses. Nous n'avons pas pu honorer toutes nos commandes en raison de la rupture de stock de la Bible grand format, la plus demandée, en cours de réimpression. C'est 275 bibles (dont environ 200 pour les prisons) qui ont été distribuées en 2018 contre 447 en 2017.

II - Présentation des comptes de l'exercice 2018

Jean-Louis DUVAL LAUNOY, trésorier, commente le compte d'exploitation de l'année 2018.

Les Recettes (13 004,09 €) qui correspondent aux cotisations des adhérents, aux dons et aux intérêts du livret A.

Les Dépenses (14.946,83 €) qui correspondent aux frais de fonctionnement, aux dons faits à la P.B.F, aux aumôneries de prisons, aux paroisses ainsi que les autres frais relatifs aux petites fournitures diverses.

Au vu de ces comptes, le trésorier fait remarquer que l'analyse du compte d'exploitation de l'exercice fait apparaître **un déficit de 1 942,74 €**.

Il présente ensuite le bilan et la **situation de trésorerie** de l'association au 31 Décembre 2018. Le total du bilan, qui correspond aux avoirs sur les comptes bancaires, est de **15 072,42 €**.

Le déficit est expliqué du fait que cette année nous avons enregistré moins de recettes par manque de dons et cotisations qui sont en lien et pour partie le résultat d'une diminution du nombre des adhérents et d'une moindre demande de bibles.

Toutefois, il est souligné que la trésorerie de 15 072,42 € enregistrée permet de mener à bien les travaux programmés pour l'année 2019 ainsi que les orientations.

Avant de soumettre au vote le rapport moral et d'activité de l'Association ainsi que le rapport financier de l'année écoulée le Président commente la situation de l'association à la fin de l'exercice 2018. Il souligne le nombre des adhérents qui est en baisse, soit 141 alors qu'il était de 159 en 2017, de 172 en 2016, et de 169 adhérents en 2015.

III - Votes sur le rapport moral et d'activité, sur le rapport financier et les comptes de l'exercice 2018

Après avoir entendu le rapport moral et d'activité de l'exercice 2018, l'Assemblée Générale, approuve ce rapport *à l'unanimité des membres présents et des membres représentés.*

Après avoir entendu le rapport financier de l'exercice 2018, l'Assemblée Générale approuve ce rapport et les comptes qui lui ont été présentés et donne quitus aux membres du Conseil *à l'unanimité des membres présents et des membres représentés.*

IV - Perspectives et orientations pour 2019

Suite au rapport moral présenté, Le Président démontre que l'association est placée devant la nécessité de se réinventer et que nous peinons à l'adapter au contexte actuel.

En conséquence, il est décidé :

De poursuivre les actions entreprises (proportionnellement avec les moyens de l'AssBC) en direction des chrétiens d'Asie dans la continuité des relations avec le Père Alberto ROSSA, qui a besoin de notre soutien pour poursuivre sa mission ainsi qu'avec les aumôneries de prisons et les paroisses.

D'entrer en relation avec d'autres partenaires qui oeuvrent pour la Bible via la consultation des adhérents et lecteurs de nos lettres qui seraient en mesure de nous faire connaître les besoins spirituels de nos frères et particulièrement les plus pauvres.

De renouveler l'objectif de diffusion d'au moins 500 Bibles en 2019.

De mettre tout en œuvre pour faciliter la communication avec l'AssBC par notre site en l'actualisant régulièrement et en le faisant savoir (appel aux adhérents, transmission de textes courts, images, vidéos via les informations transmises par les adhérents et leurs réactions <https://www.assbc.org/contact/>)

Après avoir entendu ces propositions, l'Assemblée Générale, approuve à l'unanimité les orientations qui lui ont été présentées.

V - Renouveau du Conseil d'Administration

Le Président, Roland BAILLET, informe l'Assemblée que les mandats de Paul BARRES, Philippe MALLET et Claudine FONTIN, arrivent à expiration en 2019 et qu'en conséquence il convient de faire appel à candidature pour compléter le Conseil d'Administration.

Monsieur Jean HEMARD, adhérent de longue date et ami de Louis, propose sa candidature.

Il est procédé aux votes pour chacun des candidats au Conseil d'Administration de l'AssBC.

- Paul BARRES, Philippe MALLET et Claudine FONTIN se représentent et soumettent au vote leur candidature. **Ils sont réélus à l'unanimité**, moins la voix de chacun(e) des intéressé(e)s, pour un mandat d'administrateur et pour une durée de 3 ans.

- Monsieur Jean HEMARD est également élu à l'unanimité moins sa propre voix pour un mandat de 3 ans.

Aussi, il est précisé que sans démission enregistrée il ne peut pas lui être offert de poste. Son élection est toutefois acceptée et il est décidé que Monsieur HEMARD siègera au CA, sans pouvoir de vote, en l'attente d'une prochaine démission.

VI - Montant de la cotisation annuelle pour 2020 et pouvoirs

Le Président rappelle le montant annuel de l'adhésion à l'Association qui est actuellement de 15 Euros (année 2019).

A l'unanimité, il est décidé de reconduire ce montant pour l'année 2020 et de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à tous dépôts et toutes formalités de publicité prévus par la Loi.

VII - Questions diverses

Sans questions diverses, et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AssBC se termine à 10 heures.

Fait à Ecquevilly, le 30 Mars 2019

La Secrétaire,

Claudine FONTIN

Le Président,

Roland BAILLET

Le Scrutateur,

Olivier DELGRANGE

Pièce annexe : Tableau financier.